A propos du match Union sportive Tourquennoise — Racing Club Roubaisien, à Roubaix.

Tourcoing, le 3 janvier 1901.

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Le *Journal de Roubaix* ayant fait paraître, en matin, après avoir retranché plusieurs phrases, une lettre que je lui avais adressée à propos du compte rendu du match U. S. T. — R. C. R., je vous serais très reconnaissant, M. le Rédacteur, de bien vouloir reproduire ici le passage supprimé contenant les phrases retranchées :

« Pourquoi charger avec tant de fougue... a dit vous et le journal lui-même, quand vous vous êtes aux mêmes. Certainement, il y a eu des changes mais ce n'est pas les Tourquennois qui les ont commencés et exécutés, ils en sont contentés de les recevoir. Ceux qui ont eu la bonne fortune de suivre les matches de l'U. S. T. savent que la charge n'existe pas dans les habitudes Tourquennoises, car ceux-ci ne la se sciences, et le beaucoup plus. Dans l'équipe Roubaisienne, au contraire, certaines équipiers jouent l'homme sans s'inquiéter du ballon. Ces joueurs savaient même dans leurs élements « du pratiquement le Rugby et la lutte... »

Le Journal de Roubaix fait suivre ma lettre de la réponse de son chroniqueur sportif :

Après avoir exprimé des regrets sur l'état de surexcitation dans lequel, paraît-il, je suis depuis dimanche, le chroniqueur dit qu'il publie ses impressions uniquement pour demander aux intéressés de jouer à l'avenir plus amicalement. Je relève ce que déjà j'ai dit, que, pendant trois fois qu'une équipe de l'U. S. T. s'est rencontrée avec une équipe jouant le ballon et non l'homme, l'U. S. T. n'a fait que des « cinches très « amicaux »

Il dit ensuite d'être attristé au Tourquennois et Roubaisien sans chercher encore personnalité. C'est justement parce qu'il s'adressait aux deux équipes que j'ai relevé cette observation, car elle s'appliquait exactement à l'équipe Roubaisienne.

Quant au but qu'il réclame, s'appuyant sur une question de bon sens et de justice, il me semble que le bon sens est bien de ne pas donner à quiconque un arbitre ne pourra accorder un but pour une faute faite par un équipier, les représentants, d'ailleurs, n'empêchent pas de faire des fautes, ils disent simplement qu'une faute volontaire commise dans les 12 mètres donne droit à un coup de réparation.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, avec mes remerciements mes très respectueuses salutations.

Un ami de la vérité... et des Tourquennois.

RÉPONSE COLLECTIVE

Nombre de nos gracieuses lectrices, soucieuses de leur beauté, nous demandent où se trouvent les **savons Panoramique** et **Bruyère de Bretagne**, dont elles ont lu l'éloge dans notre journal.

Mesdames, ces excellents produits portant le nom de Victor Vaissier qui en est le créateur, se vendent chez vos fournisseurs habituels.

L'exquise **suavité** de leurs parfums et la fabrication spéciale de leur pâte les recommandent à votre choix et à votre bon goût.

ROUBAIX

Police de sûreté. — Voici l'état comparatif des arrestations opérées par la sûreté pendant les années 1899 et 1900 :

En 1899 : mandats d'arrêt 115 — Extraits de jugement 4 — Extradition 7 — Contraintes par corps 245. Total 241 arrestations.

En 1900 : mandats d'arrêt 56 — Extraits de jugement 3 — Extradition 5 — Contraintes par corps 325 — Gut-apens, vol et vagondage spécial 4 — Mendicité en récidive 2 — Flagrant délit de vol spécialité 3 — Flagrant délit de vol 8 — Escroquerie au bonneteau 6 — Infraction à arrêté d'expulsion 5 — Vagabondage 3 — Infractions au séjour 3. Total 345 arrestations, soit 104 de plus qu'en 1899.

Rappelons en passant que M. Chaine, commissaire chef de la sûreté, m'a pris la direc tion de ce service qu'en février 1900.

Les droits de perception sur les bières. — Les droits d'abonnement sur les bières ont été perçus jusqu'en 1899 inclus ; ils avaient rapporté cette année la 372.628 fr. 29 pour les bières intérieures et 246.544 f. 20 pour les bières venant du dehors.

L'exercice pour les brasseurs fut mis en vigueur l'année suivante et voici, jusqu'en 1899, le relevé des droits perçus :

1895 : bières intérieures : 490.304 fr. 25 ; bières extérieures : 246.544 fr. 26 — 1894 : 485.544.08 ; 346.029.72 — 1893 : 510.195.48 et 324.758.68 — 1892 : 607.698.40 et 355.799.46 — 1891 : 591.642.72 et 349.626.29 — 1890 : 580.606.35 et 371.917.99 — 1899 : 599.863.27 et 389.092.13.

Exploitation des tramways. — Voici qu'en été, pour le 1er semestre de l'année 1900, les résultats de l'exploitation de la Compagnie nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing :

Longueur réellement construite au 30 juin, 88 kilomètres ; longueur moyenne exploitée, 30 kilomètres ; dépenses d'établissement au 30 juin, 3.721.295 francs ; recettes, 578.249 fr. ; dépenses, 277.734 fr. ; produit net, 290.515 fr., recettes par kilomètre, 17.608 fr. ; dépenses par kilomètre, 9.258 fr., produit net, 8.350 fr. ; rapport des dépenses et des recettes, 53 0/0 ; recette par jour-kilomètre 97 fr.

Pendant la même période de l'année 1899, les résultats ont été les suivants. La longueur du réseau étant la même, les dépenses d'établissement étaient au 30 juin de 3.746.015 fr. ; les recettes ont été de 407.736 fr. ; les dépenses de 262.910 fr. ; d'où un produit net de 234.873 fr. recettes par kilom. 16.986 fr. ; dépenses 8.764 fr. ; produit net 7.839 fr. ; rapport des dépenses aux recettes 50 pour cent ; recettes par jour-kilom. 92 fr.

Résultats d'adjudications. — Plusieurs adjudications ont eu lieu, mardi matin, à onze heures, à la Mairie. Le bureau était présidé par M. Thiriez, adjoint, en l'absence de M. Pontalier, adjoint ; Dujardin, conseiller municipal, Marion, commissaire central, Gerlez, directeur de l'Institut Turgot, et Sclembier, receveur municipal.

Fourniture des effets d'habillement, des képis et des ceintures destinés au personnel de la police pendant l'année 1901. Cette adjudication était divisée en trois lots :

1er lot. — Effets d'habillement, 7.864 fr. 50. — Soumissionnaires : MM. Arthur Vanacker, avec 7 fr. 25 ; Jules Bonte, avec 7.75 0/0. Le Sieur Félix Boutry, 24 12 0/0, qui a été déclaré adjudicataire.

2e lot. — Kepis, 1.552 francs. — Soumissionnaires : MM. Henri Dupierre, 21.60 0/0 ; Oscar Lecouts, 22 0/0, et Félix Boutry, 21.35 0/0, adjudicataire.

3e lot — Ceintures, 780 fr. — Soumissionnaires ; MM. Oscar Lecouts, 2 0/0, et Félix Boutry, 23.40 0/0, adjudicataire.

Fourniture de pétrole et des huiles nécessaires à la Ville. Aucun soumissionnaire ne s'est présenté.

Fourniture de bois, de fer, d'outils, etc.,... nécessaires aux ateliers manuels de l'Institut Turgot pendant les années 1901, 1902, 1903.

1er lot — Fourniture de bois : dépenses annuelles, 800 fr. M. Georges Lebonne a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 0/0.

2e lot — Fourniture de fer, d'outils, etc ; dépenses annuelles 1200 fr. Sieur Dervaux-Bayer, 13.85 0/0 ; Maure-Wazine, 23.50 0/0 ; Henri Carre, 25 0/0, adjudicataire.

Accidents du travail. — Chez MM. Alphonse Vernier et fils, rue du Pays, 17. M. Pierre Isidore, Alexandre, 52 ans, demeurant à Bailleul (Belgique), en tombant dans la cour du tissage s'est fait une entorse du pied gauche.

— Au service des eaux, rue de la Lainière, M. Delespierre Hilderic, conducteur de travaux, rue de Cassel, 30, s'est contusionné l'épaule gauche en tombant rue de l'Epeule.

— Chez M. Charles Godfroy, propriétaire des vidanges inodores, M. Jossen Henri, charretier, 57 ans, de Wattrelos, a eu un commencement d'asphyxie.

— Chez M. D. Wibaux-Florin, rue Cuvelle, Mlle Rosalie Vanwaerebecke, tisserande, âgée de 17 ans, demeurant rue du Tilleul, 351, a eu la main droite blessée par un coup de bras de chasse de son métier.

— Chez M. D. Wibaux Florin, rue Cuvelle, Mlle Saint-Léger Pauline, moutineuse, âgée de 28 ans, demeurant rue des Anges, 143, a eu la main droite prise dans l'engrenage de son moulin en ramassant une bobine.

— Chez M. Desurmont, brasseur à Tourcoing M. Descamps Alphonse, garçon-brasseur, âgé de 42 ans, demeurant à Linselles, en descendant un fût de bière dans la cave du café Belvédère, place de la Gare, a fait une chute dans l'escalier et s'est fracturé le pérone.

— Chez M. Ed. Browaeys de Geyter, rue St-Maurice. M. Soyez Henri, apprêteur, âgé de 29 ans 1/2, demeurant rue de la Chausset, cour Chantraine, 9, a eu l'annulaire de la main droite écrasé au grillage.

— Chez MM. Alfred Motte, rue Molière, Mme Sieklinck Victoria, Usserande, rue de la Conference, c. Debouslère, 8, a eu le pouce gauche écrasé entre la bascule de son métier et un poids de pression.

— Chez M. Marchand-Louis, constructeur rue du Fresnoy, 28, M. Jules Delmaille, homme de peine, demeurant rue du Fresnoy, 29, étant occupé au nettoyage de la teinturerie de Mme Yve Gaydet et fils, rue Boucher de Perthes, est tombé d'une échelle, en faisant une entorse au genou.

— Chez M. Victor Tonneau, constructeur, 23 rue St-André, Albert Parque, ajusteur, 45 ans, demeurant rue de France, a eu le pied blessé par une chute de fonte.

— Chez M. Wattel Gilbert, entrepreneur à Mouvaux, M. Wuitach Louis, maçonnère, âgé de 18 ans, demeurant rue Basse à Mouvaux, en décalant le rouleau lumbercass à la savonnerie Vaissier, rue de Mouvaux, s'est blessé à l'orteil du pied droit.

— Chez M. Jansens Aimé et Cie, rue de l'Alma, Mlle Debarge Laure, retordeuse, demeurant rue de la Longue-Chemise, c. Cassette, s'est contusionné le pouce gauche a un ressort de doubleuse.

Dans les casernes. — Lundi soir, en montant les escaliers, M. A. Lepaul, âgé de 21 ans, demeurant à avenue Ampère, a fait une chute au cours de laquelle il s'est fait de graves plaies et des contusions au visage.

Après avoir été pansé par un docteur, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

A l'Hôtel Dieu. — L'état de Louise Bernard, la désespérée de la rue Turgot, est aussi satisfaisant que possible.

— La jeune Zoé Deirue, brûlée dans les circonstances que nous avons relatées dans notre édition parue lundi matin, est dans un état des plus graves. Sa mort n'est plus qu'une question d'heures.

Commencement d'incendie. — Hier, vers 5 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Lagrée, fabricant de bouchons, rue Pasteur. La servante, en montant au premier étage avec une lampe, mit le feu aux rideaux. Le feu fut éteint rapidement par la maîtresse de la maison et les pompiers, accourus au premier signal avec un dévoir n'avaient pas à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

Les cours du coton. — Les cours du coton étaient hier de 63 fr. 52 pour janvier, 63 fr. 57 pour février, 62 fr. pour juin.

Querelle sanglante. — Les deux frères, Leon et Emile Dewulle, les victimes du drame au couteau de la rue Heilmann, sont dans un état des plus satisfaisants.

Malgré les recherches les plus minutieuses, M. le docteur Bôle, médecin-légiste, n'a pu retrouver sur le couteau la moindre trace de sang, l'arme ayant séjourné très longtemps dans la Seine d'abord.

Affaire d'escroquerie. — Hier matin, en passant rue de Lannoy, deux agents du service de la sûreté reconnurent Bossuyt Désiré Ebbert, âgé de 20 ans, né à Roubaix, mécanicien, sans domicile fixe, lequel est inculpé dans une affaire d'escroquerie.

Ils nouèrent les agents, Bossuyt prit la fuite, mais poursuivi par les représentants de l'autorité, il fut rejoint rue des Longues-Haies et conduit devant M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, chargé de l'affaire.

Escroquerie. — Un abus de confiance assez original vient d'être commis au préjudice de M. Pist-Apache, fabricant, rue du Pays. Samedi dernier, vers 7 heures 1/2 du soir, un inconnu, en disant domestique de M. P. Vorous, expéditeur, se présentait chez M. Pist et après avoir montré des papiers en règle, prit livraison d'un coils devant être expédié par M. Vorous, lequel contenait pour 150 fr. de marchandises : cheveux de laine en boule, de nuances diverses. Ce coils était destiné à M. L. Desin, fabricant à Equancourt (Somme).

Ne voyant pas venir la marchandise, M. Desin adressa une réclamation à M. Pist. Celui-ci trouva dans la chose étrange, alla chez son expéditeur.

M. Voreux lui dit : « Vous avez sans doute été victime d'une escroquerie. Un individu prétendant qu'il est un parfait honnête homme, s'est présenté chez vous, samedi vers huit heures du soir, et votre serviante lui a répondu qu'un autre domestique de chez moi devait opérer livraison du coils, ce qui est absolument faux ».

M. Pist voyant alors qu'il avait été victime d'un audacieux escroc, envoya son fils Paul, 24 ans, chez le commissaire de police des quartiers Nord. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement qui a aussitôt ouvert une enquête.

WATTRELOS

Curaçao nouveau genre. — Le service de la police a mis en état d'arrestation le nommé V., se disant marchand de liqueur à Tourcoing. Cet individu *en passant du hameau du Touquet* portiere de plusieurs bouteilles, fut pris pour un voleur et écroué. Vu le sérieux des faits, lieu de la, mais il vendait dans les estaminets du Touquet du sol-disant curaçao de qualité supérieure, contenu dans des litres portant une magnifique étiquette aux armes de Wattrelos. Jusqu'ici, rien de mal, mais où la chose devient grave, c'est que le curaçao, n'était que de l'eau sucrée et colorée.

Bien qu'ayant eu devant M. Bassard, commissaire de police, une attitude déplorable, V... a été laissé en liberté, mais sera poursuivi d'après la loi du 17 mars 1851, pour délit de tromperie sur la nature de la marchandise vendue.

Voilà du curaçao qui va lui revenir cher.

Où il y a de la gêne... — M. D..., locataire d'une maison de la Grande-Place, était venu à la mairie déclarer qu'il allait ouvrir un cabaret. Le maire donna l'autorisation.

Mais l'on vient d'apprendre que D... ne père pas lui-même son estaminet qu'il fait tenir par un autre.

La police prévenue dressa à D... un procès pour fausse déclaration et au cabaretier un procès pour n'avoir pas fait de déclaration.

CROIX

Une erreur à réparer. — Dans notre édition de hier matin, en donnant des détails très complets sur la tripie tentative d'assassinat commise rue de Vesdre, près de Sedin, nous disions que l'assassin était Louis Lefebvre, âgé de 24 ans, né à Croix le 6er juin 1876, domicilié de la classe 1896 et ayant tiré le n° 238 du canton Ouest de Roubaix.

La justice a été ici, victime d'une grave erreur. Louis Lefebvre, le seul de ce nom, demeurant à Croix, y demeure toujours et travaille chez MM. Isaac Holden et fils. Ce jeune homme qui est un honnête garçon, *n'est présente à la* mairie, après avoir *lui dans l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*, la grave accusation dont il était l'objet.

Son livret de travail faisant foi, nous pouvons affirmer que Louis Lefebvre n'a pas quitté la commune et n'a jamais travaillé à Vendeville.

Comment se fait-il alors que l'assassin porte le même nom et possède le même état-civil ? on ne sait.

Lefebvre se serait-il trouvé au régiment avec l'assassin, qui lui aurait volé des papiers, c'est ce qu'il ne peut expliquer lui-même.

En tout cas nous tenons à réparer cette grave erreur, pouvant causer des ennuis à un innocent.

ELIXIR SUÉDOIS

(Voir en de page)

TOURCOING

La canalisation aérienne des tramways. — En présence des accidents que peuvent provoquer les ruptures du fil de voiture du tramway, l'administration municipale a de nouveau, par lettre du 24 décembre dernier, invité la Compagnie à procéder à des visites de la canalisation.

Par lettre du 3 courant, M. Duez, ingénieur en chef de l'exploitation, informe l'administration que des visites toutes spéciales de la ligne vont être opérées de temps en temps, et qu'avis sera donné des dates auxquelles ces vérifications auront lieu.

Symptôme des affections et détitanie de Boissons. — On nous prie de rappeler que les cafetiers et détitanie de boissons sont priés de se rendre à une réunion qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 8 heures du soir, dans la salle de la Nouvelle Union Tourquennoise, rue de Tournai, pour se concerter sur les mesures à prendre.

Les membres du syndicat sont priés de se réunir à 7 heures 1/2.

Collision entre un car et un chariot. — Hier, vers 5 h. 1/2 du matin, un tramway de la ligne du Pont de Neuville à un une collision rue de Gand à hauteur du terminal du Nouveau-Monde, avec un chariot appartenant à M. Haquette, cultivateur à Neuville, lequel chariot non éclairé et conduit par un domestique s'avait été aperçu en temps par le wattman M. Louis Leveile. Les dégâts sont peu importants.

Accidents de travail. — M. Charles Dewinter, 58 ans, chef laveur au peignage Fouan-Leman et fils, rue Bolly a eu le poignet droit pris par le chargeur en voulant retirer de la laine à la marche.

Docteur Dermoncourt, 15 jours.

— Mlle Philomène Coussaert, 16 ans, bécleuse à la filature Réquillart et Guenot, rue de Bouvines, a eu l'index et l'annulaire droits comprimés par le jeune du métier.

Docteur Dermoncourt, 15 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : Marée 250 k. — Harengs 175 k. — Pommes de terre 200 k. — Carottes 100 k. — Oignons 45 k. — Pommes 75 k. — Fromages 25 k.

Arrestation sur mandat d'extradition. — Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté hier vers midi un mandat d'extradition émanant du parquet de Tournai, le nommé Louis Lamont, 35 ans, journalier, lequel est prévenu d'attentats à la pudeur.

Les contraventions. — La police a dressé des contraventions à charge de Louise D., femme P., ménagère, rue Lapeyrouse, pour tapage injurieux ; Frédéric D., domestique rue de Menin, pour ne pas avoir vidé sa fosse d'aisance.

Expulsés. — Un convoi de 20 expulsés dont 4 femmes a été dirigé, hier, sur la frontière belge par la gendarmerie de Tourcoing.

Deux des individus composant ce convoi se trouvaient expulsés par mesure administrative.

Syndicat de la Filature. — La réunion de la commission administrative du syndicat de la filature qui devait avoir lieu le mercredi 9 janvier, est remise au lendemain jeudi, à huit heures du soir.

Pour les tolistes de Calais. — *Dans sa* réunion du 6 janvier 1901, les membres de la fédération des syndicats de Tourcoing *n'ont pas confondu avec les syndicats électraux*, ont voté la somme de *cent francs* pour les ouvriers tollistes en grève de Calais.

Restiaux abattus en décembre à l'Abattoir. — Il a été tué à l'Abattoir de Tourcoing, pendant le mois de décembre, 1.901 têtes de bétail, se décomposant ainsi :

Bœufs, 195 — Taureaux, 270 — Vaches et génisses, 506 — Veaux, 164 — Moutons, 609 — Chèvres, 4 — Porc, 131 — Chevaux, 22.

Viande par kilogrammes : 291.606 kilos.

Viande de cheval, 4.680 kilos.

Quantité de viande saisie, 578 kilos.

Partie de cœur. — Dimanche 13 janvier 1901, il se jouera, à Mouvaux, une des plus belles parties de cœur de France. Les Vendéens prêts de Sedin, Mouvaux, contre M. Louis Grau, de Tourcoing.

Plumes pour plumes pour 200 francs.

Vient de paraître : *Le Guide complet de Tourcoing* (avec plan détaillé de la ville), contenant :

Renseignements administratifs et divers — Bureaux de la Mairie — Services divers de la Ville — Instruction publique — Etablissements charitables et de bienfaisance — Administration Administration de l'Etat et du Département — Services publics divers — Tarif de l'Octroi — Concessions des Cimetières — Etat indicatif des Rues.

En vente au bureau du journal, à Tourcoing. — Prix : 75 centimes.

MOUVAUX

La Mouvalloise — La commission administrative de la société *La Mouvalloise* invite les membres actifs à assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, à neuf heures, au local habituel rue de Roubaix. L'assemblée sera précédée d'une réunion de la commission administrative.

Les concerts. — La liste des jeunes gens de Mouvaux faisant partie de la classe 1900 vient d'être définitivement arrêtée. Elle comprend 56 noms.

Soirée populaire. — Une soirée populaire organisée par Mme Bulle, directrice de l'école municipale de filles, aura lieu ce soir, à 8 heures, dans les nouveaux locaux situés rue de l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un homme tué par un automobile

Un grave accident d'automobile qui a causé la mort d'un vieillard, a eu produit, hier, vers midi 1/2, près du pont de Marcq.

Un automobile appartenant à M. Sorré, banquier rue de Lille, 43, à Tourcoing, et monté par MM. Deurinon fils et Dorémus, chauffeur, venait de la Madeleine se dirigeant sur Marcq.

L'automobile, qui marchait à bonne allure, renversa, quelques mètres au-dessous du bureau de la douane, un vieillard qui descendait du trottoir.

Les douaniers, MM. Leculier, Bouchy et Degand, dirigés par leur brigadier, M. Delamaide, accoururent pendant que l'automobile stoppait et transportait à la pharmacie Bulle le malheureux, qui venait être étouffé sous la pression de l'automobile.

Pendant ce temps M. Montagne suivait chez le docteur Ducrocquet, qui ne put que constater le décès de l'décédé.

Les gendarmes de la brigade de Tourcoing, Pache et Poupon, les gardes-champêtres Dumacure et Roussel ouvrirent une enquête et l'un apprit que le décédé, qui a été transporté à la morgue de Marcq-en-Barœul, s'appelait Charles Cowing, 66 ans, né à Norman, habitant actuellement la Madeleine, autrefois domicilié à Marcq.

Dans ses poches, on a trouvé un porte-monnaie contenant 5 fr. 45, une étoile et un petit couteau. Il avait un parapluie à la main quand il a été renversé.

Ce triste accident, qui n'est point fait pour augmenter la popularité des chauffeurs a causé une vive emotion dans la commune de Marcq-en-Barœul.

L'enquête se continue pour savoir à quelle allure marchait l'automobile.

LILLE

AU PALAIS

Nous avons signalé cette grave affaire de faux en écritures commerciales dans laquelle étaient impliqués les Bonnet, Dumont, de Roubaix.

M. Delaïé, juge d'instruction chargé de cette affaire, a fait mettre en liberté provisoire l'un des deux inculpés, M. Aimé Bonnet. Son frère Auguste a avoue que les faux commis par lui s'élevaient à une valeur de cent mille francs.

Les vols. — Une plainte de vols d'outils : rabot, ciseau à froid, marteau, de valeur évalue à 20 francs, a été déposée par M. Louis Powels, employé chez M. Lys-Tancré, entrepreneur, M. Rousseau, commissaire de 7e arrondissement, recherche le voleur.

Arrestations. — Le sieur François Delmart, âgé de 43 ans, fileur, demeurant rue de la Vignette, 10, a été arrêté pour ivresse et mendicité.

Un individu en état d'ivresse faisait un tel tapage, hier soir, dans un estaminet de la rue des Trois-Couronnes, que le patron dut requérir la police pour le conduire au poste. La il a déclaré se nommer Bernard Blanck, âgé de 32 ans. C'est un repris de justice qui sortait le matin même de la prison centrale de Loos.

Accident mortel boulevard de Belfort. — Un accident suivi de mort d'homme est arrivé, hier vers 4 heures du soir, au boulevard de Belfort.

M. Pierre Defer, 27 ans, célibataire, 23, rue Wicar, employé chez M. Leroy, entrepreneur à Moulins-Lille, travaillait avec ses camarades chez MM. Wolbert frères, filateurs boulevard de Belfort.

Actuellement d'importants travaux sont exécutés à la filature et les bâtiments ont été élevés d'un étage.

Les échafaudages venaient d'être enlevés vers quatre heures du soir lorsque la chèvre vint à se détacher et tomba sur M. Pierre Defer qui se trouvait au-dessous.

Le choc fut effroyable. M. Pierre Defer s'affaissa, le crâne fracassé.

Ses camarades le transportèrent aussitôt dans une des salles de l'usine.

Quelques minutes après, il rendait le dernier soupir dans d'horribles souffrances. M. le docteur Bourry, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès.

Les accidents. — M. Paul Dubois, rue Mulnouge, 9, conducteur du car C, étant descendu de son tramway à l'angle des boulevards de la Liberté et de Metz, pour se rendre à pied au car R qui venait en sens contraire. Il a reçu des contusions multiples et a été transporté à son domicile.

Un incendie criminel au faubourg du Sud. — Un incendie dû à la malveillance a éclaté hier vers 6 heures dû soir, à la brasserie de MM. Landeau, rue Nationale, brasserie située au faubourg du Sud. A cette heure, les voisins aperçurent les pailles-sons recouvrant les briques étaient en flammes.

800 paillassons d'une valeur de 800 francs ont été détruits. Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lille.

LE NORD

ARMENTIÈRES

TENTATIVE D'ASSASSINAT

contre un adjoint au Maire

Mardi matin, vers six heures et quart, M. Désiré Beurette, marchand de lait, adjoint au Maire d'Armentières, se disposait à entrer dans le chemin qui conduit à la ferme de M. Jules Brame, au Bizet, pour y prendre le lait nécessaire à sa vente de la journée.

Tout à coup une femme se dressa devant lui et lui tira cinq coups de revolver.

Heureusement il ne fut pas atteint.

Son chapeau fut traversé par une balle.

Deux douaniers, MM. Justin Hourcau et Pierre Barroug, du bureau des douanes, qui n'est guère éloigné de plus de cinquante mètres et transportant à la pharmacie Bulle le malheureux, qui venait être étouffé sous la pression de l'automobile.

Pendant ce temps M. Montagne suivait chez le docteur Ducrocquet, qui ne put que constater le décès de l'décédé.

Les gendarmes de la brigade de Tourcoing, Pache et Poupon, les gardes-champêtres Dumacure et Roussel ouvrirent une enquête et l'on apprit que le décédé, qui a été transporté à la morgue de Marcq-en-Barœul, s'appelait Charles Cowing, 66 ans, né à Norman, habitant actuellement La Madeleine, autrefois domicilié à Marcq.

Dans ses poches, on a trouvé un porte-monnaie contenant 5 fr. 45, une étoile et un petit couteau. Il avait un parapluie à la main quand il a été renversé.

Ce triste accident, qui n'est point fait pour augmenter la popularité des chauffeurs a causé une vive emotion dans la commune de Marcq-en-Barœul.

L'enquête se continue pour savoir à quelle allure marchait l'automobile.

La noyée mystérieuse de Fretin

Nous avons raconté, il y a une quinzaine de jours qu'on avait trouvé dans un cours d'eau formant bras de la Marque, le cadavre d'une jeune femme âgée de 25 ans, que plusieurs habitants avaient rencontrée la veille au bras d'avesne flanqué de deux hommes. L'identité de cette personne ne put être établie.

Samedi, dans le jardin de la Maison des Magnolias, hameau d'Huest, située à quelque distance de l'endroit où a été découvert le corps de la jeune fille, on a découvert un chapeau de femme dans lequel se trouvait une touffe de cheveux. Le tout était recouvert de paille. Les personnes de l'endroit affirment n'avoir jamais vu ce chapeau.

Serait-ce celui de la victime ? et où proviennent ces cheveux et ce peigne ?

DOUAI

Accident. — Hier matin, vers dix heures M. Louis Laisne, 42 ans, ouvrier, demeurant à Tortequenne et travaillant pour le compte de M. Ravenne, entrepreneur, est tombé du toit de l'usine de M. Malécot des transports haut de quatre mètres. On l'a relevé très grièvement blessé.

VALENCIENNES

Escroqué. — Il y a quelques jours, un grand nombre de cultivateurs de la commune avaient pris la resolution de vendre le lait à raison de quinze centimes le pinte, soit trente centimes le litre alors que depuis très longtemps le prix du lait était de deux sous la pinte.

Mais les consommateurs faisant grève, les marchands de lait se trouvent dans l'obligation de revenir aux anciens prix, trop heureux encore de ne pas être obligés de faire avec leur lait du beurre qui leur rapporte juste la moitié de ce que leur vaut le lait.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Couvreurs. — M. René Petit, directeur de la distillerie Carvin, à Bethune, n'est aperçu après avoir trouvée une servante qui était venue chez lui une douzaine de jours, qu'elle avait été chercher du marchandises en son nom auprès des fournisseurs et ne les avait pas payées. Elle avait achetés des bottines et autres vêtements chez M. Jonin Lamire, place de la ville, chez M. Vasseur, divers objets chez Mme Planquart, le tout évaluant à une quinzaine de francs.

M. Petit a aussitôt prévenu les gendarmes qui arrêtèrent la servante, Eugénie Guillerot, 22 ans, cuisinière de Bethune, dans une maison de la rue du Centre à Carvin, où elle venait de se placer.

Une enfant brûlée vive

A CARVIN

Mme Bernard Caudrelier, concierge à la distillerie de Carvin, avait déposé une marmite d'eau bouillante dans sa cuisine, lorsque sa fille, la petite Hélène, âgée de 3 ans et 3 mois, en jouant est tombée dedans.

La pauvre enfant est morte des suites de ses blessures.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Nerlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix**.

Tout a disparu. — Saint-Sauveur (Hautes-Alpes), le 1er mars 1900. Depuis quelques temps-je souffrais horriblement de douleurs scatiques à la hanche gauche. Je ne pouvais marcher et étais obligée de tenir le lit. Ayant lu plusieurs brochures relatives au Baume **Victor**, je résolus de faire l'essai. Après quelques frictions de ce liniment, les douleurs ont diminué sensiblement et aujourd'hui tout a disparu. Mme JEAN, Paris (Sig. lég.).

C'est par Centaines

que M. BRUSSOT, pharmacien à Limoges, a reçu des attestations constatant la grande efficacité de la **Kaphaline** dans tous les cas de migraines, névralgies, rhumatismes, vertiges, etc. Envoi de 12 cachets, 2 fr. Dépôt à Tourcoing : **Pharmacie BRUNEAU**, 2, rue de Lille.

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 6 heures.*

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 184 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand-Théâtre de l'Hippodrome (direction A. Bourdette). — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h. — Mercredi 9 janvier 1901, à la demande générale, dernière représentation du chef-d'œuvre de Gounod :

FAUST

Opéra en 5 actes et 11 tableaux de Michel Carré et J. Barbier. Musique de Charles Gounod.

Prix des Places : Fauteuils, 4 fr. ; Fauteuils, fr. 50 ; Premières Galeries, 1 fr. 75 ; Deuxièmes Galeries, 0 fr. 60.

Théâtre de Roubaix (Salon rue Archimède et Richemond). — Directeur, Jules Couvreur. — *Bureau à 7 heures 1/2.* — *Rideau à 8 heures.* — Jeudi 10 janvier 1901, première représentation du plus grand succès de l'Epoque et par privilège de M. Louis Couvreur.

LA POUPÉE

Opéra comique à grand spectacle en 6 actes et 8 tableaux de M. Grédanus. — Musique de M. Edmond Audran.

Au 3e acte 5e tableau : Les Poupées Articulées. Au 4e tableau, grand divertissement comique réglé par M. Meynier.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, rue de Tournai, 18. — Direction Alexandre, fils (5e année). — Dimanche prochain 13 janvier, bénéfice de Mlle Hubner : MM. Duyal, Cartier. — Deux chefs-d'œuvre du répertoire lyrique.

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra comique en 2 actes de Donizetti.

LE CHALET

Opéra comique en un acte. — Musique d'Adam

Ensuite comédie gaie à direction de M. Pascal

Que du bonne rigolade. — La salle sera chauffée.

Grand-Théâtre de Lille. Direction Bourdette. Jeudi 9 janvier. Bur. à 7h. 1/2. — Rid. à 7 h. 3/4. — Spectacle extraordinaire. — Pour la première fois à Lille. **Le Puits qui parle**, opérette nouvelle en 6 tableaux. Musique d'Audran.

Trucs et accessoires de M. Pat, chef machiniste.

On commandera par **L'Etincelle**, comédie en 1 acte.

PETITE CORRESPONDANCE

Lecteur assidu depuis 6 ans. — Vous pouvez consulter l'*Officiel* dans la plupart des grands cafés. Les particuliers peuvent s'abonner à ce journal. Il y a deux éditions, une à 10 francs qui contient : 1° le *Journal Officiel* proprement dit, sans les actes de la commission du contrôle, nominations des fonctionnaires, etc. ; 2° le compte-rendu *in extenso* et les annexes de la Chambre et du Sénat, le bilan financier ; 3° le *Bulletin* 18 francs, qui contient le journal proprement dit, les comptes-rendus *in extenso* de la Chambre et du Sénat, — *D. C. D.* au *Cateau*. — Le dit est de Louis XVIII.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 8 janvier

Naissances. — Antoinette Desrousseaux, rue de Cassel, 35 — Marie Baudumont, rue de Lannoy, 373 — Rosa Demaître, rue Roche-d'Or, c. Dottenbos, 3 — Rachel Gilleron, rue Pierre-Bayle, 14 — Albertine Lièvin, boulevard de Cambrai — Hélène Quesckers, rue Blanchemaille — Paul Duchatel, 18, rue Turgot — Paul Lemaire, rue Turgot, 18 — Maurice Monier, id. — Louis Wenzerz, id. — Thérèse Dufresne, id. — Germaine Vandenbroucke, rue Beaulieu, 4 — Théophile, id.

Décès. — Julienne Roy, 6 ans, rue Blanchemaille — Jean Dupont, 74 ans, rue de Beaucamp, 1 — Kléber Verzeul, 1 an, rue de France, c. Okinet, 1 — Gustave Lemoyer, 1 mois, rue Lamartine, 61 — Gustave Lemoyer, 1 mois, rue Lamartine, 61 — Rachel Gilleron, 18 ans, rue de Cassel, 35 — Mathilde Cordier, 18 ans, rue de Cassel, 35 — Mathilde Cordier, 18 ans, rue de Cassel, 35 — Mathilde Cordier